

### EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

#### SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU LUNDI 22 MAI 2023

D.CN.2023-117

**OBJET : ACQUISITION DE TERRAINS APPARTENANT À LA SCCV DU LACHAT ET SITUÉS EN BORDURE DU RUISSEAU DU GENON ET DE LA ROUTE DE TESSY (PRINGY)**

Rapporteur : Xavier OSTERNAUD

Nombre de Conseillers en exercice : 69

Nombre de Conseillers présents et représentés : 69

Délibération réceptionnée en Préfecture le 26 MAI 2023

Délibération publiée le 30 mai 2023

Le vingt deux mai deux mille vingt trois, à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la ville d'Annecy, dûment convoqué en séance officielle le quinze mai deux mille vingt trois, s'est réuni dans la salle Cap Périaz, sous la présidence de François ASTORG, Maire.

#### PRÉSENTS :

ALI YAGOUB Abdelrahim, ANDRÉYS Etienne, ASTORG François, BARRY Olivier, BEAUJARD Alexandra, BERTRAND Marie, BOLY Cécile, BOUCHETIBAT Bilel, BOULAND Corinne, BOUVERAT Evelyne, BOVIER Christian, BUI-XUAN PICCHEDDA Karine, CERIATI MAURIS Odile, CHAMOSSET Philippe, COHEN Guillaume, DALL'AGLIO Sandrine, DEGENNE Jean-François, DELÉAN Thierry, DERIPPE-PERRADIN Joëlle, DESMOUCELLES Gaël, DIJEAU Isabelle, DIXNEUF Samuel, DUMONT Xavier, DUPERTHUY Denis, FARMER Chantale, GARCIA Sophie, GEAY Pierre, GERY Fabien, GRANGER Anthony, GRARD Séverine, GRÉBERT Fabienne, GUEDRON Aurélie, LAFARIE Marion, LARDET Frédérique, LAYDEVANT Christiane, LECONTE Patrick, LEPAN Claire, MARIAS Benjamin, MARLE Viviane, MASSEIN Pierre-Louis, MESZAROS Thomas, MERMILLOD Stéphanie, MERMILLOD BLARDET Christelle, MODURIER Aurélien, MUGNIER Magali, MULATIER GACHET Alexandre, OSTERNAUD Xavier, PASQUIER Jean-Jacques, PETIT Christian, PEUGNIEZ Eric, PESSEY-MAGNIFIQUE Catherine, RIGAUT Jean-Luc, RIVIÈRE Chloé, SERRATE Bénédicte, TATU Guillaume, THOMÉ Jean-Luc, TOÉ Jean-Louis.

**ONT DONNÉ PROCURATION :**

ALLARD Catherine (pouvoir à LAFARIE Marion), AVET LE VEUF Elodie (pouvoir à DELÉAN Thierry), BANGUÉ Frédérique (pouvoir à CHAMOSSET Philippe), CECCHINEL Lola (pouvoir à SERRATE Bénédicte), DULELLARI Ornella (pouvoir à MERMILLOD Stéphanie), GRANGE Antoine (pouvoir à LEPAN Claire), JULIEN Charlotte (pouvoir à DIXNEUF Samuel), KRIVOBOK Nicolas (pouvoir à TOÉ Jean-Louis), LEPAGE Sophie (pouvoir à COHEN Guillaume), PESSEY Tony (pouvoir à RIGAUT Jean-Luc), SAUTY Yannis (pouvoir à FARMER Chantale), SEGAUD-LABIDI Nora (pouvoir à MARIAS Benjamin).

**ABSENT(S) EXCUSÉ(S) :**

**SECRÉTAIRE DE SÉANCE :** GRANGER Anthony

**OBJET : ACQUISITION DE TERRAINS APPARTENANT À LA SCCV DU LACHAT ET SITUÉS EN BORDURE DU RUISSEAU DU GENON ET DE LA ROUTE DE TESSY (PRINGY)**

Rapporteur : Xavier OSTERNAUD

La Commune historique de Pringy a accordé un permis de construire en 2014 à la société ALP PCP pour la construction de 28 logements route de Tessy.

Il est mentionné dans ce permis que les parties en bordure de la route de Tessy et le long du ruisseau du Genon seraient rétrocédées gratuitement à la commune à l'achèvement des travaux.

Ledit permis a fait l'objet d'un transfert à la SCCV du Lachat, aujourd'hui propriétaire des terrains concernés par la rétrocession.

Les travaux du lotissement du clos du Lachat étant achevés, la rétrocession à la Ville peut s'opérer.

Les parcelles concernées sont situées sur l'assiette des emplacements réservés figurant au P.L.U. sous les numéros 45 « *Aménagement de secteurs d'expansion des crues en bordure du Genon* », et 21 « *Aménagement d'un carrefour route des Carts / route de Tessy* ».

Les 12 parcelles concernées sont désignées de la manière suivante :

Section	Numéro	Lieudit	Surface en m <sup>2</sup>
217 AO	359	La Combe	165
	360		90
	365		232
	366		63
	368		140
	369		435
	371		632
	375		265
	376		132
	378		6
	386		103
	387		38
TOTAL			2301

Bien que lesdits terrains n'aient pas été transférés à l'ASL, les copropriétaires du "Clos du Lachat" se sont prononcés favorablement à la rétrocession à titre gratuit des parcelles lors de l'assemblée générale du 20 juin 2022, confirmant ainsi les dispositions initiales prévues au moment du permis de construire.

La SCCV du Lachat, propriétaire identifiée sous le numéro Siren 808 707 475, a fait l'objet d'une dissolution en date du 2 mars 2023. Monsieur Jean-Philippe CAPUOZZO a été nommé liquidateur et interviendra à ce titre, au transfert de propriété avec la commune.

Les frais d'actes à intervenir seront à la charge de la commune.

Il est donc proposé au Conseil municipal de bien vouloir :

- **APPROUVER** l'acquisition à titre gratuit des parcelles cadastrées 217 AO n°359, 360, 365, 366, 368, 369, 371, 375, 376, 378, 386 et 387 pour une surface totale de 2 301 m<sup>2</sup>,

- appartenant à la SCCV du Lachat et la prise en charge des frais d'actes à intervenir ;
- **AUTORISER** Monsieur le Maire ou son représentant à signer l'acte de transfert de propriété, et, d'une manière générale, tous les actes subséquents à la présente délibération.

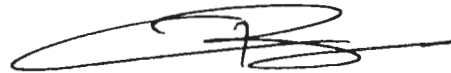
**La délibération a été adoptée à l'UNANIMITÉ**

Pour : 69 voix  
Contre : 0 voix  
Abstention : 0 voix

Le Secrétaire de séance  
GRANGER Anthony  
Conseiller municipal



Pour extrait conforme  
Par délégation du Maire  
BRANDO Christelle  
Cheffe du service  
de la Vie de l'Assemblée



*La présente délibération peut faire l'objet d'un recours gracieux devant Monsieur le Maire de la Ville d'Annecy dans le délai de deux mois à compter de sa publication ou de sa notification.*

*Un recours contentieux peut également être introduit devant le Tribunal administratif de Grenoble par voie postale (2 place Verdun, BP 1135, 38022 Grenoble cedex) ou par voie électronique (Télérecours citoyens, [www.telerecours.fr](http://www.telerecours.fr)) dans le délai de deux mois à compter de la notification de la décision ou de sa date de publication, ou à compter de la réponse de la ville d'Annecy, si un recours gracieux a été préalablement déposé.*